

STRATOM

Focus Post-Bac Polynésie française



Service de la coordination des stratégies
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir
et des diagnostics territoriaux

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Note liminaire

► Introduction

Ce document s'inscrit dans la démarche de caractérisation d'un territoire mise en place par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dont les éléments de diagnostic présentent un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il constitue un focus sur les formations post-baccalauréat à l'échelle académique.

Il fait l'objet d'une concertation avec les services des rectorats, qui peuvent le compléter par l'apport de données et d'éléments d'analyse sur les constats et les politiques académiques.

Pour cette édition, il a été possible d'élaborer un focus sur les formations post-bacs pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française avec le concours des directions de l'enseignement des gouvernements locaux et des vice-rectorats de ces territoires.

Pour rappel, les collectivités d'Outre-mer font l'objet d'une approche spécifique dans le cadre du document STRATOM.

► Comparaison avec la France et les départements et régions d'outre-mer

Les données sont comparées avec celles de la France entière. Les données de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ne sont pas prises en compte pour les données relatives aux résultats nationaux du baccalauréat et du BTS. Pour certaines données, la comparaison est effectuée avec l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte).

SOMMAIRE

A.	LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN POLYNESIE FRANÇAISE	7
1.	Le baccalauréat	7
2.	Les néo-bacheliers	8
3.	Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur	12
4.	Les diplômés post-baccalauréat.....	13
5.	La formation tout au long de la vie	14
B.	ANNEXES.....	15
	Lexique	15
	Sigles	17

A. LES FORMATIONS POST-BACCALAUREAT EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

En 2015, 2 636 lycéens ont obtenu leur bac. Le taux de réussite au bac (81,3%) est inférieur à la moyenne nationale (87,9%). Les bacheliers technologiques représentent 30% de l'ensemble des bacheliers (France : 20%).

42% des bacheliers de Polynésie française formulent le souhait prioritaire de poursuivre leurs études en BTS (France : 31%).

7,5% des néo-bacheliers de la session 2014 poursuivent leurs études à l'université en métropole.

En 2014-2015, la moitié des néo-bacheliers s'inscrivant à l'Université de Polynésie française ont un bac technologique ou professionnel (France : 23%).

Une offre de formation qui s'étoffe : 2 DUT (Gestion administrative et commerciale des organisations et Techniques de commercialisation) ont été ouverts à la rentrée 2016 à l'UPF, en priorité pour les bacheliers technologiques ainsi que de nouvelles formations préparatoires aux grandes écoles.

Les formations post-bac sont concentrées à Tahiti mais il en existe aussi à Moorea et Raiatea.

En 2014-2015, 68% des effectifs en formations courtes sont inscrits en licence (France 42,6%).

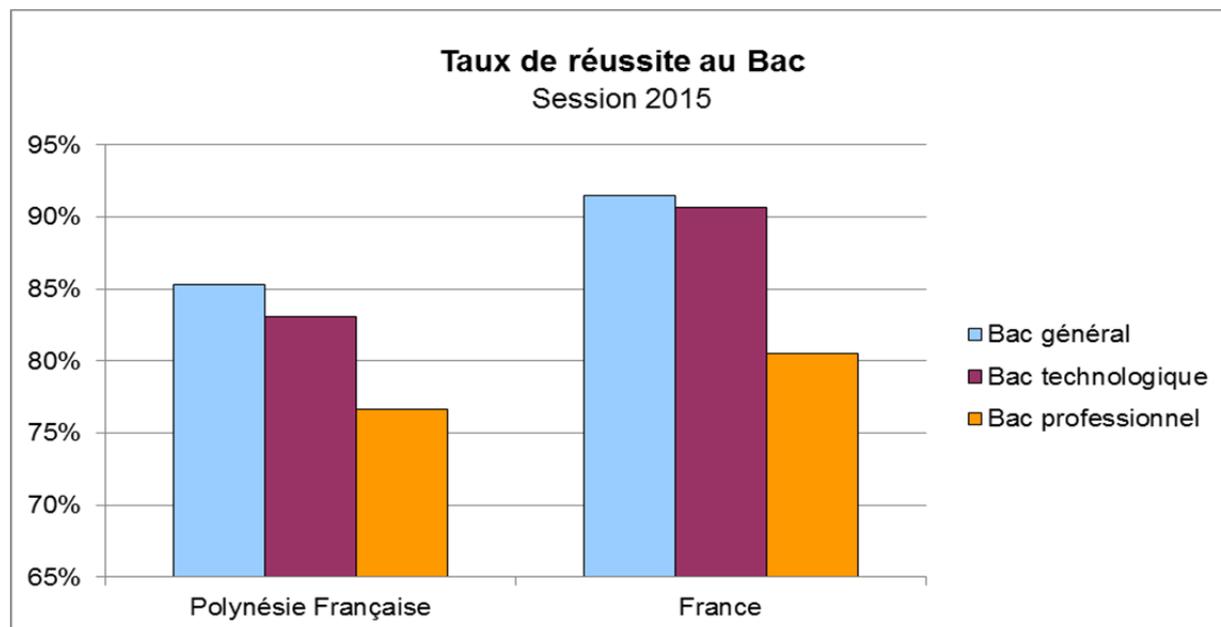
1. LE BACCALAUREAT

► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

Tableau 1 – Polynésie française : le nombre de candidats présents et admis et le taux de réussite par type de bac, session 2015 (sources DGEE, DEPP)

2015	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Total		
	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite	Présents	Admis	Taux de réussite
Polynésie Française	1 047	893	85,3%	950	789	83,1%	1 244	954	76,7%	3 241	2 636	81,3%
France	346 596	317 054	91,5%	137 978	125 144	90,7%	219 375	176 646	80,5%	703 949	618 844	87,9%

Graphique 1 – Polynésie française : le taux de réussite selon le type de bac, session 2015 (sources DGEE, DEPP)



► Les bacheliers avec mention

Tableau 2 – Polynésie française : les effectifs de bacheliers avec mention et la part des mentions par type de bac, session 2015 (sources DGEE, DEPP)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions	Effectifs	Part des mentions
Polynésie française	445	49,8%	294	37,3%	365	38,3%	1 104	41,9%
Ensemble Département - Région OM	5 405	49,5%	1 979	32,5%	2 468	32,4%	9 852	40,0%
France	184 921	58,3%	59 492	47,5%	81 296	46,0%	325 709	52,6%

En 2015, la part de bacheliers ayant obtenu la mention Très bien au bac général atteint 10,7% (DROM : 10,7% ; France : 11,8%).

2. LES NEO-BACHELIERS

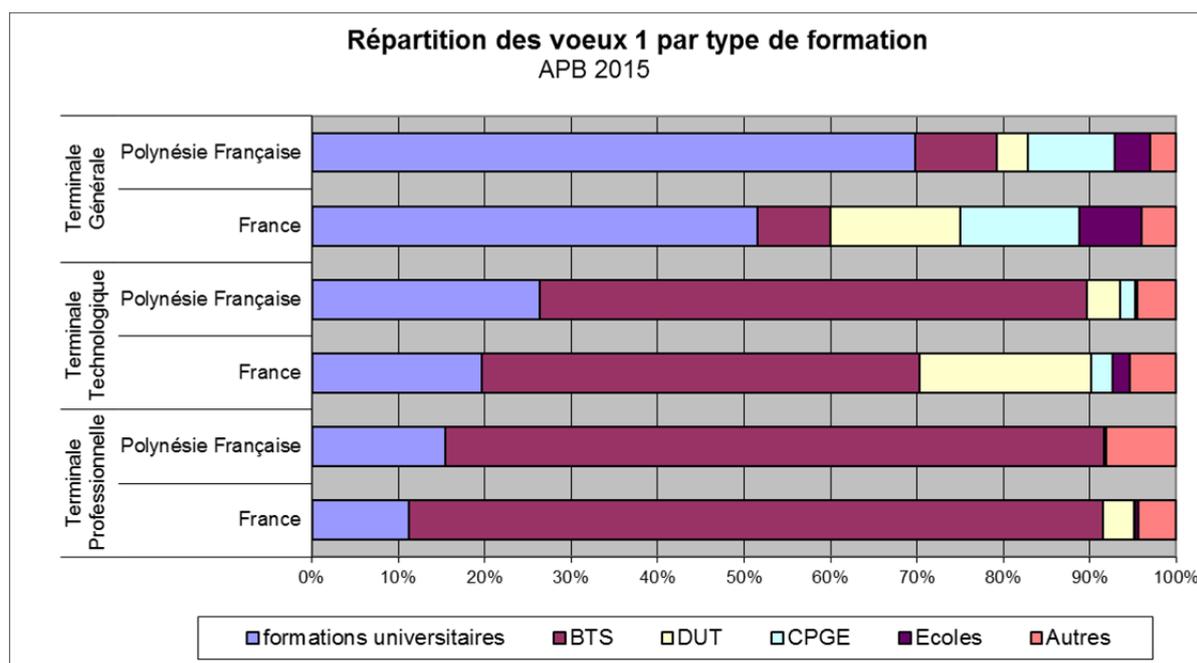
► Les vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale par type de bac et de formation

Tableau 3 – Polynésie française : le taux de vœux de rang 1 de poursuite d'études des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

Nombre de vœux 1 formulés dans APB par les candidats en terminale		Terminale générale	Terminale techno	Terminale pro	Toutes terminales confondues
total	Polynésie Française	947	842	394	2 183
	France	339 046	124 884	103 027	566 957
répartition en % du total :					
Formations universitaires	Polynésie Française	69,8%	26,4%	15,5%	43,2%
	France	51,5%	19,6%	11,2%	37,2%
BTS - BTSA DTS - DMA	Polynésie Française	9,4%	63,3%	76,1%	42,2%
	France	8,5%	50,7%	80,4%	30,9%
DUT	Polynésie Française	3,7%	3,8%	0,0%	3,1%
	France	15,0%	19,8%	3,6%	14,0%
CPGE - CPES	Polynésie Française	10,0%	1,8%	0,0%	5,0%
	France	13,8%	2,5%	0,2%	8,8%
Écoles *	Polynésie Française	4,1%	0,2%	0,3%	1,9%
	France	7,3%	1,9%	0,3%	4,8%
Autres *	Polynésie Française	3,0%	4,5%	8,1%	4,5%
	France	3,9%	5,4%	4,4%	4,3%

* Voir lexique, rubrique APB

Graphique 2 – Polynésie française : la répartition des vœux de rang 1 des candidats en terminale, par type de bac et de formation (source APB 2015)

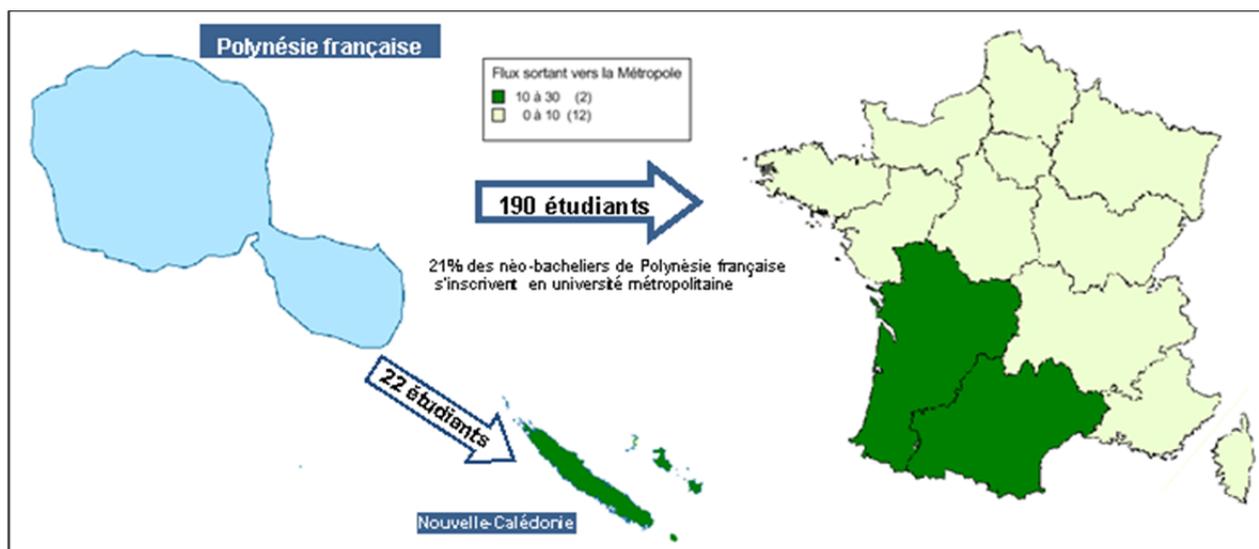


► La mobilité géographique

Tableau 4 – Polynésie française : les effectifs sortants des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session 2014 et s’inscrivant dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

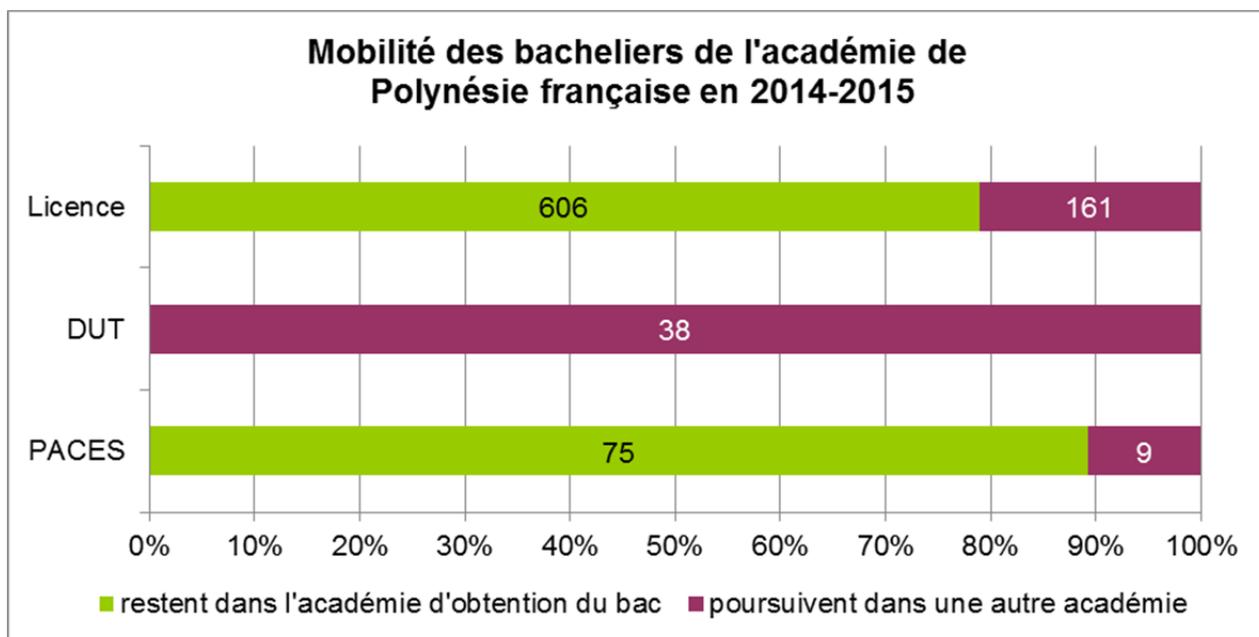
Région des établissements universitaires d’inscription	Néo-bacheliers de Polynésie française s’inscrivant en université	
	effectifs	%
Occitanie	48	5,4%
Nouvelle Aquitaine	25	2,8%
Pays de la Loire	25	2,8%
Outre-Mer	24	2,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	21	2,3%
Île-de-France	20	2,2%
Bretagne	14	1,6%
Provence-Alpes-Côte d’Azur	12	1,3%
Grand Est	9	1,0%
Hauts-de-France	7	0,8%
Centre-Val de Loire	4	0,4%
Normandie	3	0,3%
Bourgogne-Franche-Comté	2	0,2%
France	214	23,9%
Polynésie française	681	76,1%
Total	895	100,0%

Carte 1 – Polynésie française : les flux sortants des néo-bacheliers de la session 2014 inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)



190 néo-bacheliers, soit 21% des néo-bacheliers qui entament des études universitaires, viennent en métropole notamment en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine. Ils représentent 7,5% des lauréats de la session du baccalauréat 2014.

Graphique 3 – Polynésie française : la répartition des néo-bacheliers 2014, ayant obtenu leur bac dans l’académie, selon les principales filières universitaires et leur académie d’inscription (source SIES)



► La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

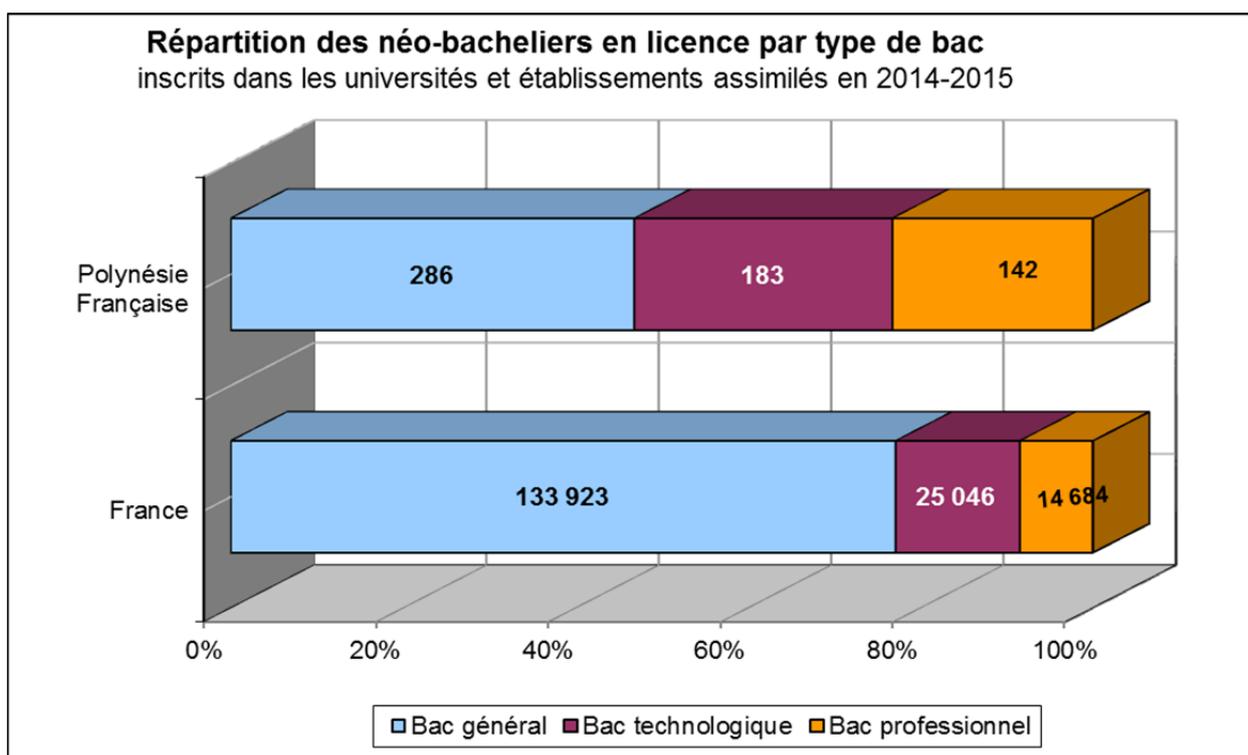
• La répartition des néo-bacheliers par filière universitaire

Tableau 5 – Polynésie française : les effectifs par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 dans les universités et établissements assimilés (source SIES)

		Licence	PACES	Autres	Total
Bac général	Polynésie Française	286	70	0	356
	France	133 923	33 597	36 771	204 291
Bac technologique	Polynésie Française	183	13	0	196
	France	25 046	1 434	15 213	41 693
Bac professionnel	Polynésie Française	142	0	0	142
	France	14 684	344	1 319	16 347
Total	Polynésie Française	611	83	0	694
	France	173 653	35 375	53 303	262 331

2 DUT (Gestion administrative et commerciale des organisations et Techniques de commercialisation) ont été ouverts à la rentrée 2016 à l'UPF, en priorité pour les bacheliers technologiques (notamment en STMG). La création de ces deux nouveaux diplômes est née d'une coopération de l'université avec l'IUT de Bordeaux. Les étudiants sont accompagnés par une équipe pédagogique mixte constituée d'enseignants bordelais et polynésiens.

Graphique 4 – Polynésie française : la répartition par filière de formation et par type de bac des néo-bacheliers inscrits en 2014-2015 en licence et DUT/DEUST (source SIES)



3. LES EFFECTIFS D'INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

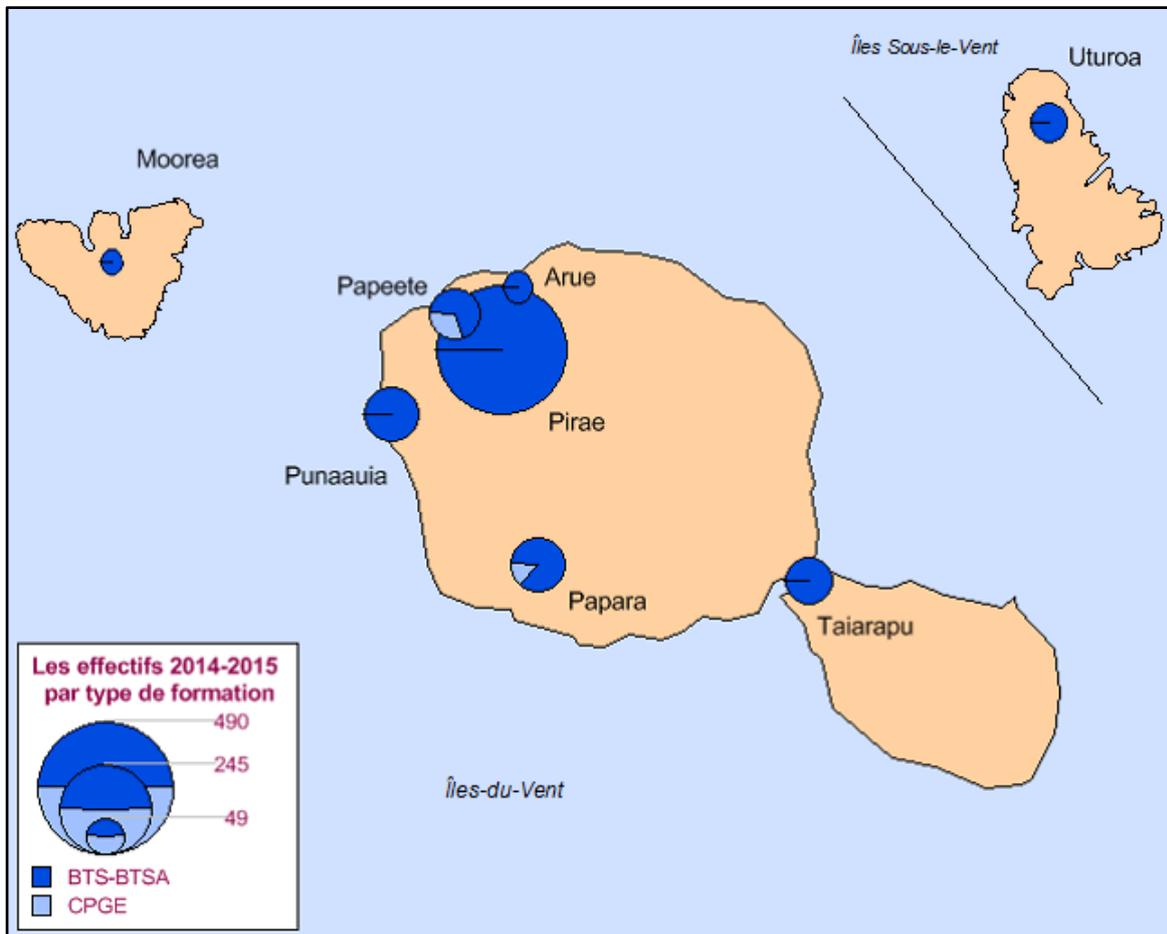
► Les CPGE et les formations préparant à un diplôme de niveau III

- *La répartition des effectifs étudiants par type de formation*

Tableau 6 – Polynésie française : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE et formations préparant à un diplôme de niveau III) en 2014-2015 (sources DGEE, DEPP, SIES)

Département	Implantation	BTS	CPGE	Total
Polynésie Française	Arue	36		36
	Moorea	26		26
	Papara	82	14	96
	Papeete	60	26	86
	Pirae	483		483
	Punaauia	111		111
	Taiarapu	87		87
	Uturoa	56		56
Polynésie Française		941	40	981

Carte 2 – Polynésie française : la répartition des effectifs selon la localisation de la formation et par type de formation (CPGE et BTS) en 2014-2015 (sources DGEE, DEPP, SIES)



En 2015-2016, une vingtaine de BTS et 2 CPGE sont proposées aux étudiants polynésiens. 51% des formations de STS sont concentrées sur Pirae. Une vingtaine de licences sont proposées aux étudiants de l'archipel à Punaauia ainsi que la PACES.

Une CPGE Physique, technologie et sciences de l'ingénieur a été ouverte à Pirae (Lycée de Taaone) en 2016-2017. Une CUPGE Maths-Physique sera ouverte à l'université à Punaauia à la rentrée 2017.

► Les effectifs par année de formation de bac+1 à bac+3

Tableau 7 – Polynésie française : les effectifs d'inscrits en 2014-2015 dans l'enseignement supérieur, par type de formation et par année d'études et leur répartition (sources DGEE, DEPP, SIES)

	Effectifs				Répartition	
	Bac+1	Bac+2	Bac+3	Total	Polynésie Française	France
Licence (hors LP)	1 428	655	551	2 634	67,7%	42,6%
Licence professionnelle	0	0	56	56	1,4%	3,5%
BTS - BTSA	510	431	0	941	24,2%	16,0%
CPGE	30	10	0	40	1,0%	5,5%
Santé	140	0	0	140	3,6%	5,7%
Comptabilité - Commerce	20	21	27	68	1,7%	3,6%
Autres	10	0	0	10	0,3%	23,2%
Total	2 138	1 117	634	3 889	100,0%	100,0%

4. LES DIPLOMES POST-BACCALAUREAT

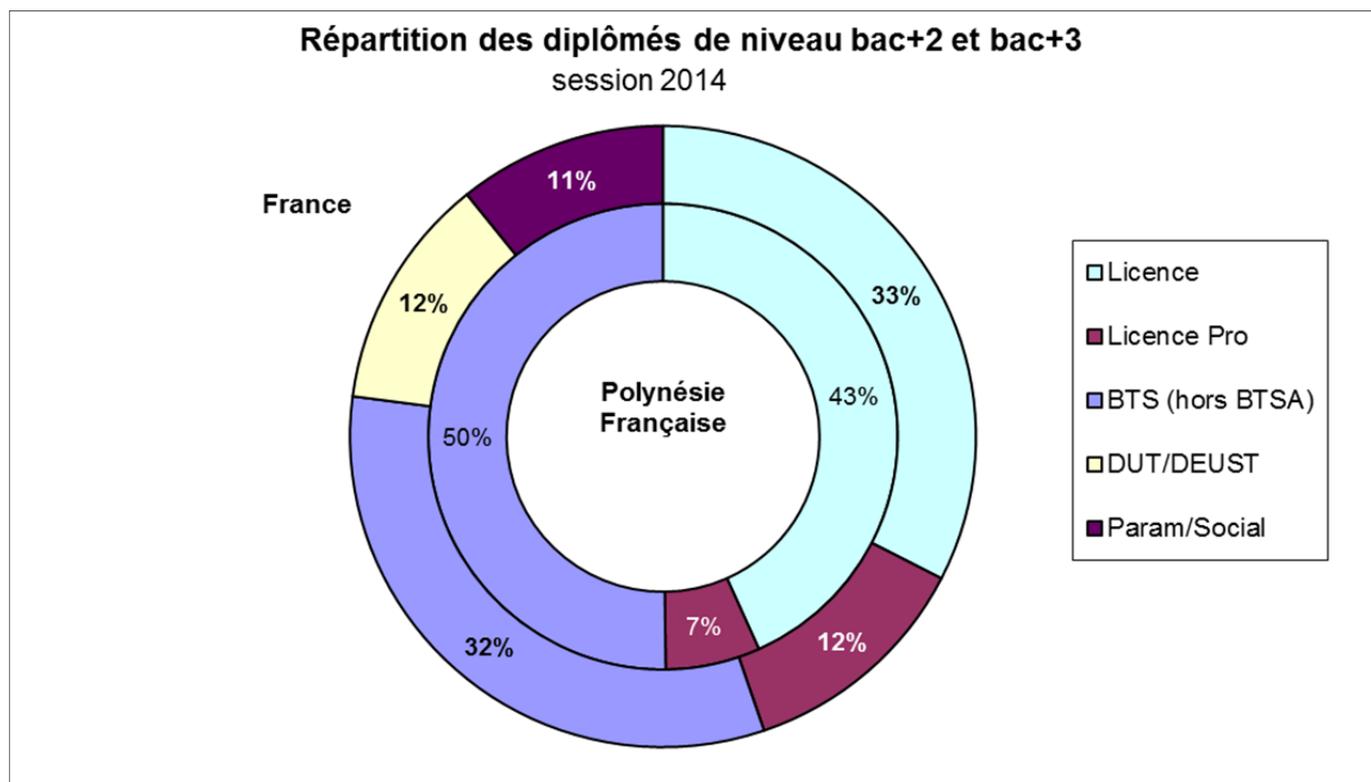
► Les diplômés dans les principales formations bac+2 et bac+3

Tableau 8 – Polynésie française : le nombre de diplômés 2014 dans les principales formations bac+2 et bac+3 (sources DGEE, Vice-rectorat Polynésie française, DEPP, SIES)

	Licence	Licence Pro	BTS (hors BTSA)	DUT/DEUST	Param/Social
Polynésie Française	352	53	408	-	-
France	127 633	47 922	126 661	47 652	42 269

Les diplômés de licence professionnelle de Polynésie française ont suivi leur cursus en formation continue.

Graphique 5 - Polynésie française : la répartition des diplômés 2014 de niveau bac+2 et bac+3 (sources DGEE, Vice-rectorat Polynésie française, DEPP, SIES)



► **La formation continue**

En 2014, 161 diplômes nationaux en formation continue ont été délivrés dont 85 (27 %) de niveau bac + 3.

B. ANNEXES

LEXIQUE

Admission post-bac (APB)

Dans le tableau 3, l'extraction d'APB ne concerne que les **vœux de rang 1** exprimés par les candidats scolarisés en terminale dans l'académie considérée, à la fin de la procédure normale en 2015.

Les « **Formations universitaires** » comptabilisent les vœux d'inscription en L1, en première année commune aux études de santé (PACES), en Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE), DEUST, DU (hors DUT et écoles d'ingénieur).

Les « **Écoles** » regroupent les formations dispensées dans les écoles supérieures d'architecture, de commerce, d'art et les formations d'ingénieurs dont les classes préparatoires intégrées.

La rubrique « **Autres** » regroupe les mises à niveau (en arts appliqués, en hôtellerie, etc.), les formations conduisant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), les formations paramédicales et sociales, les formations professionnelles autres que BTS et DUT (dans le domaine de la mer, du transport logistique...), les mentions complémentaires, etc.

Baccalauréat

Les **effectifs** pris en compte sont les candidats présents et admis par type de bac (y compris les séries agricoles) par académie, région et pour la France métropolitaine + DROM. Tous les candidats sont pris en compte quel que soit leur régime d'inscription : scolaire, en apprentissage, en formation continue, en individuel et/ou par l'enseignement à distance (EAD).

Le **taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Les **bacheliers** sont localisés par commune selon l'implantation de l'établissement préparant les élèves au baccalauréat. Les candidats libres sont comptabilisés selon leur département d'inscription (et donc par académie et région).

Effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur

Il s'agit des effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports. Le regroupement des sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme préparé dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** préparent les élèves dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères selon 3 voies (scientifique, littéraire et économique).

Le **DUT/DEUST** intègre aussi les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

Les **formations paramédicales et sociales** regroupent les effectifs des diplômes d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), des diplômes de technicien supérieur (DTS) et des diplômes paramédicaux et sociaux de niveau III, la rubrique « **Autres** » recouvre des formations diverses telles que des formations d'arts (diplôme des métiers d'art - DMA, années communes diplôme national d'arts et techniques/diplôme national supérieur d'expression plastique - DNA/DNSEP, etc.), les formations de Paris-Dauphine et la formation de premier clerc de notaire.

Flux entrants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session N en France (toutes académies confondues) et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région concernée(ou de l'académie) durant l'année universitaire N-N+1.

Flux sortants

Ils correspondent au pourcentage des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat dans la région (ou académie) concernée à la session N et s'inscrivant dans un établissement universitaire de la région (ou de l'académie) concernée l'année universitaire N-N+1.

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les diplômés du CNAM sont comptabilisés en Ile-de-France, les diplômes étant délivrés par le CNAM Paris.

Néo-Bacheliers

Il s'agit des bacheliers inscrits dans les universités et établissements assimilés l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat.

Universités et établissements assimilés (au sens de l'enquête « SISE-Université »)

Entrent dans le champ les universités publiques (y compris l'université de Lorraine), l'INP Toulouse et l'IP Grenoble, les universités de technologie, Paris Dauphine, l'INALCO, l'IEP de Paris, l'Institut national universitaire Jean-François-Champollion d'Albi et l'ENSP de Blois ainsi que l'IPG Paris et les COMUE de Grenoble et Paris-Est (s'agissant des néo-bacheliers, le champ d'étude ne couvre pas ces trois établissements).

SIGLES

A

APB Admission post-bac

B

Bac Baccalauréat

BTS/BTSA Brevet de technicien supérieur/ Brevet de technicien supérieur agricole

C

CNAM Conservatoire national des arts et métiers

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

CUPGE Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles

D

DEPP Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DEUST Diplôme d'études universitaires et techniques

DGEE Direction générale de l'Éducation et des enseignements (Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur de Polynésie française)

DGESIP Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGRI Direction générale de la recherche et de l'innovation

DROM/COM Département et région d'outre-mer /Collectivité d'outre-mer

DUT Diplôme universitaire de technologie

E

ENI École nationale d'ingénieurs

I

IEP Institut d'études politiques

IUT Institut universitaire de technologie

L

LIC Licence

LP Licence professionnelle

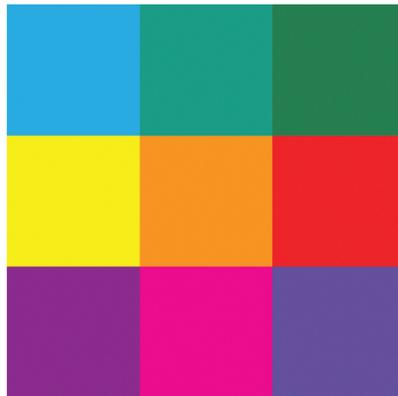
S

SIES (Sous-direction des) Systèmes d'information et des études statistiques

SISE Système d'information sur le suivi de l'étudiant

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

STS Section de techniciens supérieurs



1, RUE DESCARTES
75231 PARIS CEDEX 05